

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 janvier 2005
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 11 janvier 2005, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Luxembourg
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la déclaration sur le Soudan – signature de l'accord de paix global à Nairobi, le 9 janvier 2005, publiée le 11 janvier 2005 par la présidence au nom de l'Union européenne (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Luxembourg
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Jean-Marc **Hoscheit**

**Annexe à la lettre datée du 11 janvier 2005, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Luxembourg auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais, espagnol et français]

**Déclaration sur le Soudan – signature de l'accord de paix global
à Nairobi, le 9 janvier 2005, publiée le 11 janvier 2005
par la présidence au nom de l'Union européenne**

L'Union européenne salue chaleureusement la signature de l'accord de paix global entre le Gouvernement du Soudan et le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan (M/APLS). Cet accord met fin à l'un des plus longs et meurtriers conflits sur le continent africain, qui a coûté la vie à 2 millions de personnes, et ouvre la voie à un processus politique global visant à promouvoir la paix et le développement dans toutes les régions du Soudan.

L'Union européenne félicite les parties au conflit ainsi que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et son médiateur, le général Lazarus Sumbeiywo, de même que tous les observateurs internationaux, pour ce résultat historique. Elle salue le Gouvernement kényan pour avoir accueilli et soutenu les négociations.

L'Union européenne lance un appel au Gouvernement soudanais et au M/APLS afin qu'ils mettent rapidement en œuvre l'accord dans son intégralité et réitère son soutien aux efforts internationaux pour consolider l'accord, en étroite coordination avec les Nations Unies, l'Union africaine et l'IGAD.

Une solution pacifique durable ne peut cependant être obtenue sans solution politique au conflit du Darfour et à d'autres conflits au Soudan, notamment dans la région de l'est. L'Union européenne exhorte les parties à saisir cette opportunité pour œuvrer en faveur d'un rétablissement de la paix sur la totalité du territoire soudanais.

L'Union européenne regrette profondément la nouvelle flambée de violence au Darfour et condamne les ruptures répétées du cessez-le-feu par toutes les parties au conflit. Le regain de violence au Darfour ne peut avoir qu'un impact négatif sur les efforts que la communauté internationale est prête à fournir pour aider à la reconstruction du pays, tant au nord qu'au sud. L'UE appelle les signataires de l'accord de paix et tous les acteurs du conflit à œuvrer dans la recherche d'une solution équitable et durable. Elle prend note dans ce contexte de l'annonce de M. Garang de vouloir participer aux pourparlers d'Abuja. L'évolution de la relation entre l'UE et le Soudan, en particulier en ce qui concerne les différentes parties au conflit, sera étroitement liée aux efforts consentis par chacun dans la recherche de la paix.

La Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Croatie*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.

* La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association.